



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception 29/07/2016	Dossier complet le	N° d'enregistrement F01116P0122

1. Intitulé du projet

Terrain d'intégration sociale à l'usage de ressortissants de la communauté "Roms"

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Mairie de Saint-Ouen l'Aumône

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur Alain RICHARD, Maire

RCS / SIRET 219 505 724 00209

Forme juridique collectivité territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
rubrique 51-a	défrichement d'environ 4 400 m ² de bois dans un massif boisé d'environ 37 000 m ² soumis à demande de défrichement en vertu de l'arrêté n°2003-059 du 15/09/2003 de Monsieur le Préfet du Val d'Oise portant obligation de défrichement pour les opérations de plus de 1Ha ou comprise dans un massif de plus de 1 Ha

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Réalisation d'un terrain d'intégration constitué de 20 places de stationnement de caravanes et d'un bloc sanitaire pour l'accueil de personnes issues de la communauté "Roms" afin de les accompagner dans leur parcours résidentiel. Le site devrait accueillir un maximum de 80 personnes (adultes+enfants) qui seront hébergées sur site, sur un principe similaire à une aire d'accueil des gens du voyage.

La superficie du site est de 4026 m². Il est demandé de défricher 4 400 m² pour installer une base chantier. A l'issue de la phase travaux, le site de la base chantier sera reboisé.

Un accès sera créé de la voirie existante, les réseaux seront amenés de cette même voie. Le site sera clôturé, les emplacements individualisés, les véhicules stationnés à l'entrée du site pour limiter la circulation sur la partie réservée aux caravanes.

Le local sanitaire comprendra une buanderie, des sanitaires hommes et femmes, un local de vie.

L'ensemble sera raccordé aux réseaux.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

4.2 Objectifs du projet

La réalisation du terrain doit permettre d'accueillir une vingtaine de caravanes de familles souhaitant un soutien dans leur démarche de recherche et d'obtention d'un logement.

Les familles concernées sont identifiées. Le choix du terrain a été déterminé dans l'objectif de permettre aux enfants de rester dans l'école qu'ils fréquentent déjà.

Le projet permettra également de libérer l'occupation de terrains prévus dans d'autres projets.

L'objectif est également d'apporter des équipements sanitaires décentes et un lieu de vie commun aux familles.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Phase 1 : mise en chantier

Nettoyage, défrichage et évacuation du bois

Phase 2 : préparation des sols

Nivellement, stockage du surplus potentiel de terres végétales. Réalisation des réseaux

Phase 3 : réalisation des travaux de gros oeuvre

Réalisation des emplacements, du local sanitaire et de la salle commune

Phase 4 : finalisation

Réalisation de la clôture du site, des espaces verts

Durée des travaux : 1 mois de préparation et 7 mois de chantier

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Après installation des familles, le site fonctionnera avec un règlement intérieur élaboré par la commune et en lien avec la communauté d'agglomération, en charge des aires d'accueil des gens du voyage. Les locataires devront respecter les règles d'usage de la vie en habitat collectif.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- demande d'autorisation de défrichement
- demande d'autorisation d'urbanisme : permis d'aménager

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

demande d'autorisation de défrichement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Assiette globale : 4026 m ² Superficie des espaces bâtis : 114,7 m ² Emprise de voiries, trottoirs, stationnements : 1023,45 m ² Emprise des emplacements de caravanes : 1450,35 m ² Emprise des espaces verts : 1312,55 m ² Espace déchets : 20 m ²	mètre carré

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

rue de la Patelle
95310 Saint-Ouen l'Aumône

Coordonnées géographiques¹ Long. 49°1'31"N _ Lat. 2°7'36"E _

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le site est un bois non entretenu composé principalement d'acacias, d'aubépines et d'érables qui se sont développés de manière spontanée. Quelques chênes poussent, plutôt en bordure du site. Il y a environ 200 spécimens, de diamètres variés compris entre 20 et 30 cm.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune approuvé le 21/12/2006. Zone UJ du PLU correspondant aux zones d'activités économiques de la commune.
Schéma de cohérence territoriale de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise approuvé le 29/03/2011. Boisement répertorié comme étant assujéti au projet de l'A104.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel man, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- PPR inondation de la vallée de l'Oise approuvé le 05/07/07 - périmètre "R111-3" du code de l'urbanisme, risque lié à des carrières souterraines - PPR technologique société Ampère Industries approuvé le 12/07/10
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne nécessite pas de prélèvement à la source. Il sera raccordé au réseau d'eau potable existant.
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est bordé, au N-O par un site industriel fermé, peu végétalisé. Au N-E, il existe une zone agricole d'environ 100 m de large qui arrive en limite de l'A15, en surplomb. Au Sud, le projet est bordé par une zone à usage agricole. Celle-ci accueillera l'A104 à terme qui fermera le site. Les abords du bois sont soumis à des occupations illégales, des dépôts sauvages. Il est peu probable que l'implantation du site génère des modifications dans la biodiversité existante.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est situé dans la zone de bruit de l'A15 définie par arrêté préfectoral concernant les infrastructures de transports terrestres.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? <input type="checkbox"/></p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le bâtiment fera l'objet d'un éclairage en période nocturne. Des appliques seront posées en façade, aux accès. La puissance prévue est de 20 lux.</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? <input type="checkbox"/></p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? <input type="checkbox"/></p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? <input checked="" type="checkbox"/></p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le site étant habité, il générera des rejets d'eaux usées et la production de déchets ménagers. Le site sera raccordé au réseau d'assainissement existant, la collecte des déchets sera effectuée comme dans l'habitat (les zones d'activités ont leur propre système de collecte).</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? <input type="checkbox"/></p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? <input type="checkbox"/></p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le boisement sur le site est essentiellement composé d'acacias, d'érables communs, d'aubépines et quelques chênes. Leur diamètre est compris entre 20 et 30 cm, sur une hauteur d'environ 4-5 mètres, il y a environ 200 sujets. La lisière du bois et sur quelques mètres de profondeur fait l'objet de dépôts sauvages réguliers.

A long terme, la lisière Sud du site sera impactée par la réalisation de l'A104 (Cf. emplacement réservé sur le plan du PLU).

Le projet conservera une lisière sur la partie Sud-Ouest du site. La commune n'interviendra pas sur le reste du boisement.

Le site ne générera pas de nuisances : les éclairages seront limités sur les espaces communs, le site sera raccordé aux réseaux d'assainissement, les eaux pluviales traitées dans un séparateur hydrocarbures avant rejet.

Le site n'est pas référencé comme pollué, il est situé dans la zone de bruit de l'A15 mais sur sa frange extérieure.

Les sites alentours sont essentiellement occupés par des entrepôts mais le site du terrain est en retrait de la voie.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
<ul style="list-style-type: none"> - plan de zonage du PLU au 1/25 000 - plan du SCoT - espaces naturels à protéger - extrait du plan de zonage du PLU concernant le site

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Saint-Ouen l'Aumône

le, 25 JUL. 2016

Signature

Le Maire,



PLAN DE SITUATION

1/25 000



N
↑

A handwritten signature or mark in the bottom right corner of the page.



A 15

Société LOGICOR

SAINT OUEN L'AUMONE

PROJET

HERBLAY

Angles des prises de vue



Photographies à l'intérieur du site – juin 2016



Photographies du site



1 - Photo de près – juin 2016

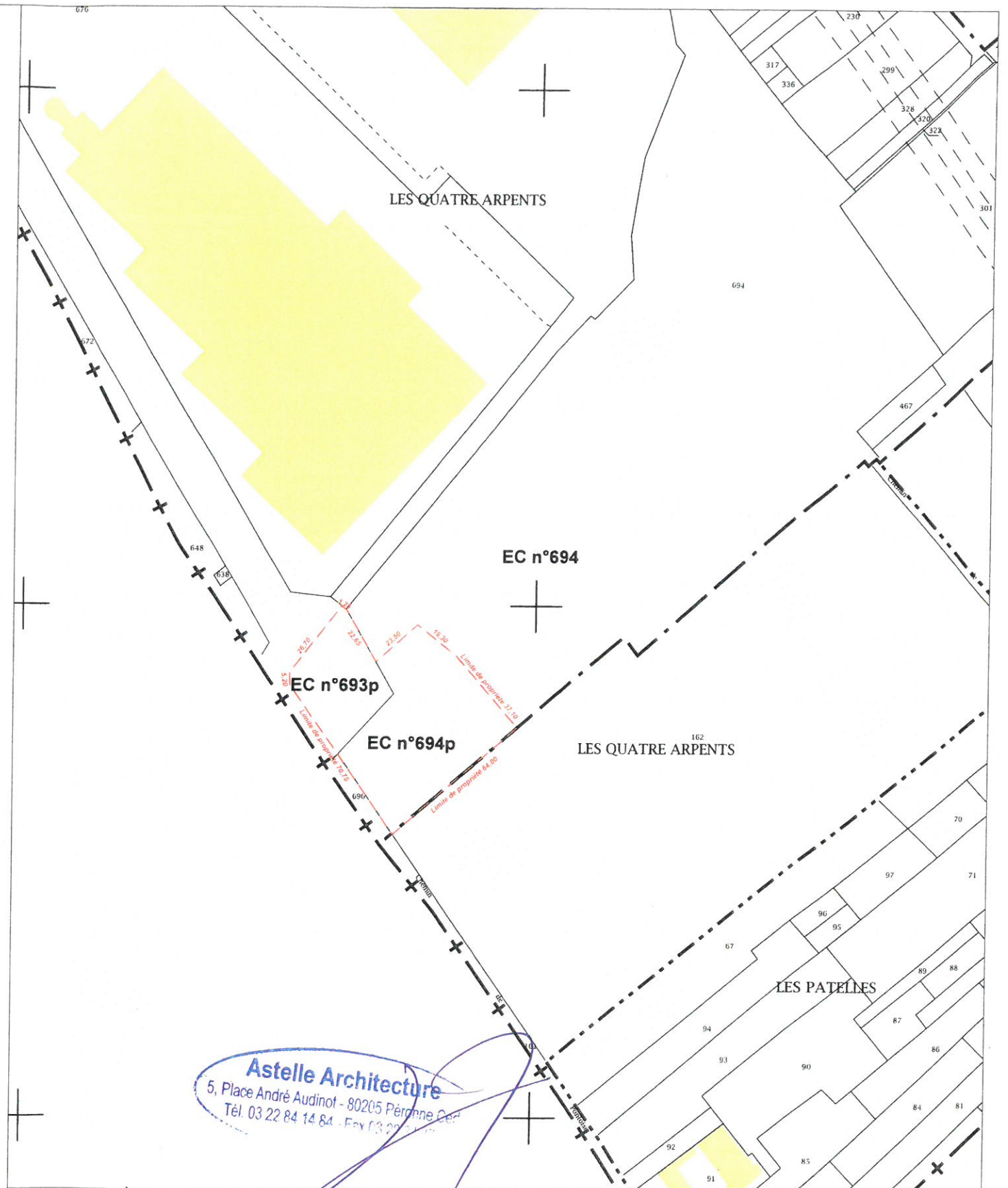
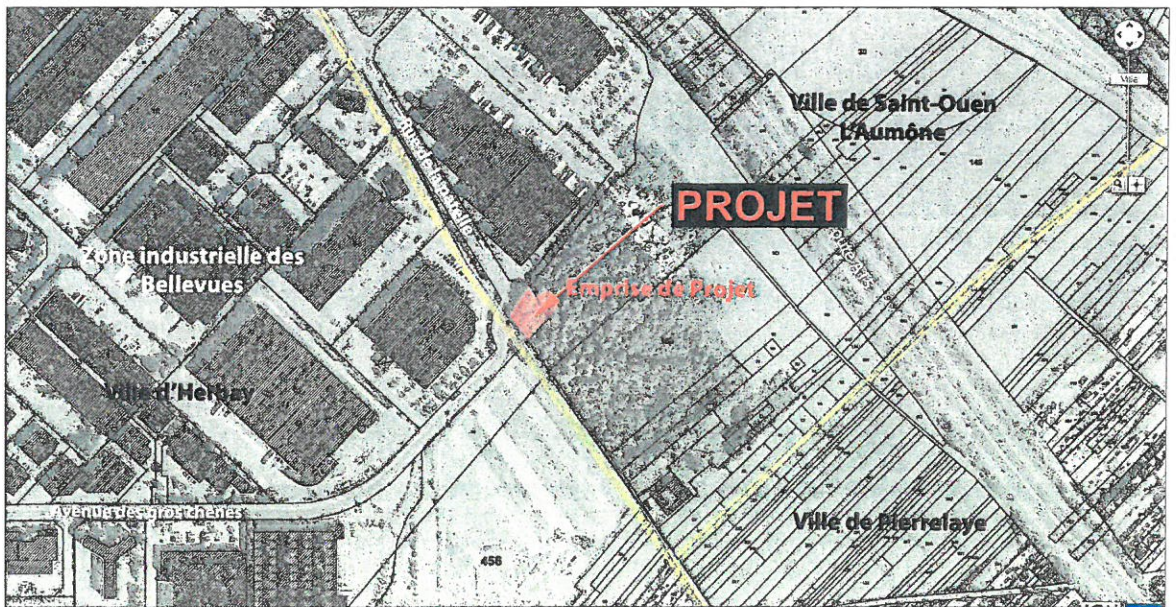
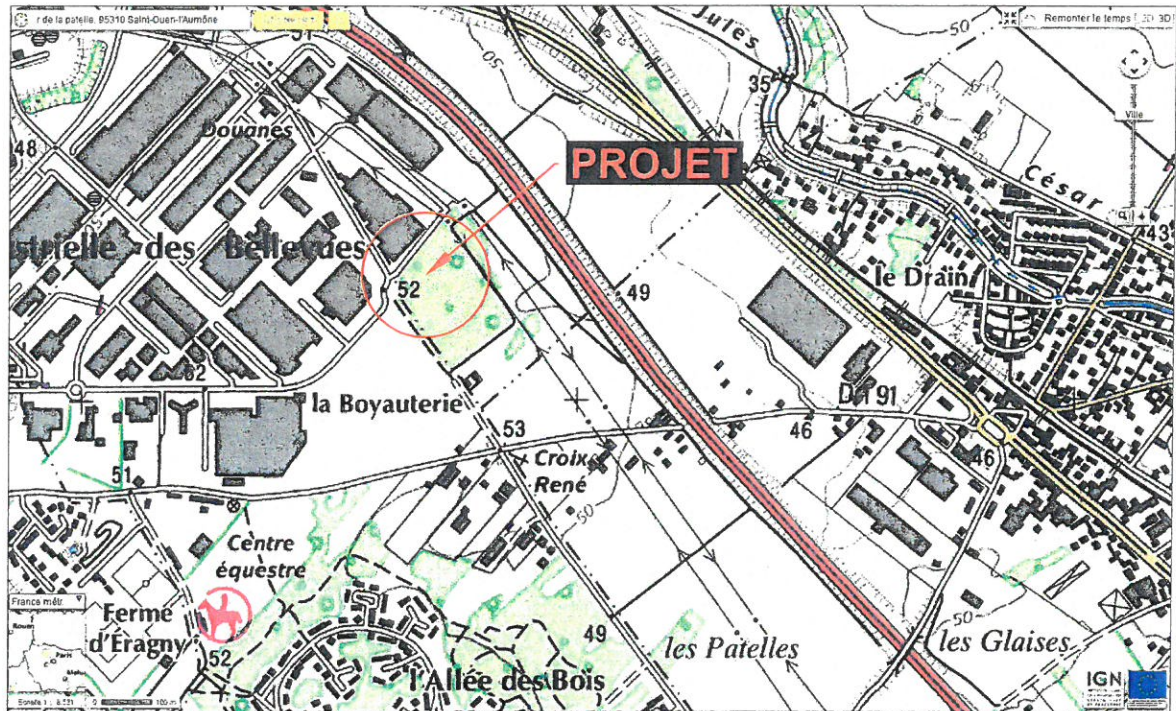
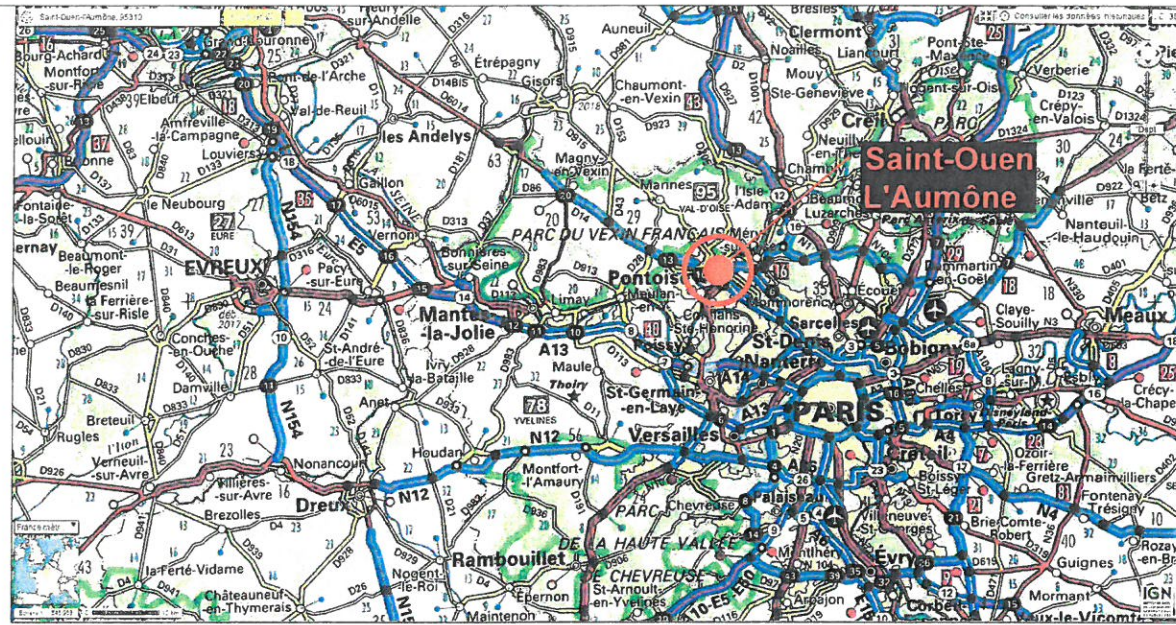


2 - Photo de loin – juin 2015

A handwritten signature or mark in black ink, located at the bottom left of the page.



[Handwritten signature]



Astelle Architecture
 5, Place André Audinot - 80205 Péronne Cedex
 Tél. 03 22 84 14 84 - Fax 03 22 84 14 85

Richard

PA1 - EXTRAIT DU PLAN DE CADASTRE éch 1/2000e
 Parcelles EC n°693p et EC n°694p
 Surface globale du terrain: **4026m²**

- AMENAGEMENT D'UN TERRAIN D'INTEGRATION -









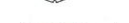

dossier	15 081 SO	ech	1/2000
plan n°	3-02	date	31.05.2016
indice	0	titre	1580M-00- Saint Ouen import astelle CCTP-ind D modif fondations

adresse	95 310 SAINT-OUEN-L'AUMONE
PLAN DE SITUATION DU PROJET	
phase	PA 1



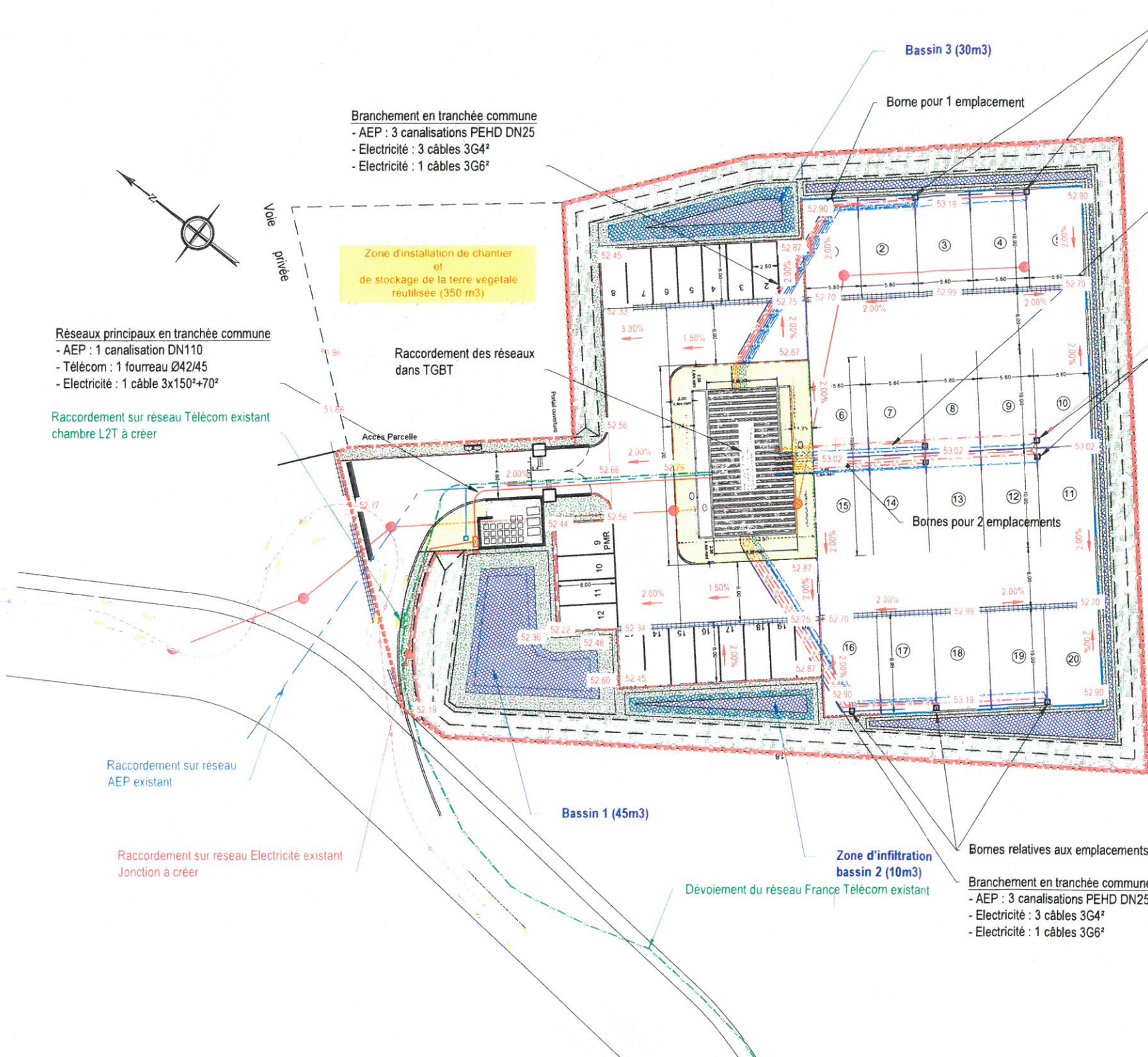
* Ce document est la propriété d'Astelle Architecture. Toute utilisation de ce dernier est interdite sans accord préalable.

LEGENDE : AMENAGEMENT

-  Bordure T2 vue 2 cm
-  Bordure T2 vue 14cm
-  Bordure T2 retournée ar
-  Bordure P2
-  Caniveau CS2
-  Caniveau CC1
-  Clôture ht :1.80m
-  Boîte aux lettres
-  Local OM/Tri
-  Boisement existant conservé

LEGENDE : RESEAUX DIVERS

-  Réseau Electrique
-  Bornes EDF
-  Adduction d'Eau Potable
-  Réseau Télécom
-  Chambre L2T



Astelle Architecture
 5, Place André Auginot - 80200 Péronne Cedex
 Tél. 03 22 84 14 51 - Fax 03 22 84 14 52
Siiba

- AMENAGEMENT D'UN TERRAIN D'INTEGRATION -			
dossier	15 081 SO	ech	1/500
plan n°	3-05	date	31.05.2016
indice	0	projet	15081 SO - Saint Ouen Import astelle CCTP-ind D modif fondations
* Ce document est la propriété d'Astelle Architecture. Toute utilisation de ce dernier est interdite sans accord préalable *		adresse	95 310 SAINT-OUEN-L'AUMONE
PLAN MASSE - RESEAUX DIVERS (AEP - ELEC - TELECOM)		projet	PA4





Société LOGICOR

A 15

SAINT OUEN L'AUMONE

PROJET

HERBLAY

photo aérienne CACP 2014

Echelle: 1/2000